



Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira :

Mardi 31 mars 2026
à 20 heures 00
à la mairie – salle du Conseil – 91, rue de la mairie,

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Fabrice CHENAUD



ORDRE DU JOUR : Institutions et vie politique

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026
- Adoption du règlement intérieur
- Constitution des commissions municipales
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Constitution de la commission de contrôle des listes électorales
- Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal Action Sociale (CCAS)
- Election des représentants du conseil municipal au CCAS
- Election des délégués de la commune au sein d'organismes communaux et d'organismes extérieurs
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Droit à la formation des élus et fixation des crédits affectés (dans les 3 mois suivant installation CM)
- Désignation d'un correspondant défense (Arrêté du maire)
- Désignation d'un correspondant incendie et secours (Arrêté du maire)